

BÂTIMENT

« On a voulu créer un métier de la performance énergétique qui n'existe pas »

Le président de la Capeb, la confédération des entreprises artisanales du bâtiment, Jean-Christophe Repon, ne décolère pas. La réglementation, particulièrement « l'exclusivité » du label RGE, constituerait un frein à l'activité du secteur, selon lui. La réussite de la transition écologique en dépend.

Entre la baisse d'activité de la construction et la diminution des carnets de commandes, est-ce que cela va si mal que ça dans le bâtiment aujourd'hui ?

« Si on veut être totalement objectif, le secteur de la construction ne dévise au minimum de -1,5 % par an et cela sur le long terme. La politique de zéro artificialisation des sols et la suppression de la loi Pinel [dispositif de défiscalisation pour les investissements locaux, NDLR] vont demander à la promotion immobilière de revoir son modèle économique. Pour le reste, la rénovation "entretien" et la rénovation énergétique – les secteurs les plus porteurs pour les artisans du bâtiment – reculent pour la première fois depuis trois ans. C'est pour nous le véritable signal d'alerte, d'autant plus que ces secteurs étaient très dynamiques depuis des années. C'est pour cela que nous sommes très vigilants et que nous avons émis des propositions visant à lever les freins à cette activité. »

Ces propositions s'articulent essentiellement autour d'une idée : la simplification administrative. Vous y croyez vraiment ?

« Même si c'est un peu utopiste, oui j'y crois encore. Quand on est à la tête d'une organisation patronale comme la mienne, on se doit de porter cette parole. Cela fait des années que des mesures politiques ont été lancées autour de la simplification administrative. Il y a même un ministère qui existe sur cette question [la direction interministérielle de la transformation publique, NDLR] et, visiblement, on a du mal à prendre une décision politique simple. Et pourtant, les solutions sont là. Si MaPrimeRenov' ne décolle pas, par exemple, c'est bien parce qu'il n'y a pas suffisamment d'entreprises réglementairement habilitées à s'en occuper. On aura beau mettre de

plus en plus d'argent sur la table, s'il n'y a personne pour faire les travaux, cela n'avancera pas. »

Si MaPrimeRenov' ne décolle pas, c'est pour vous uniquement un problème de réglementation ?

« En grande partie oui. Mais il y a aussi bien sûr un problème de pouvoir d'achat : le coût des matériaux ayant beaucoup augmenté au fil des derniers mois et les banques privées ne prêtant plus du tout pour financer ces travaux, les particuliers ont de plus en plus de mal à s'engager. »

Le gouvernement a récemment annoncé un rallonge budgétaire de 1,6 milliard d'euros pour la rénovation énergétique des logements. Ce n'est pas ce qu'il faut faire selon vous ?

« Si, c'est ce qu'il faut faire. Cela permet de dynamiser le secteur et d'attirer l'attention des particuliers en fléchissant des aides supplémentaires.

« On ne fabrique pas un réacteur nucléaire. Ce qu'on nous demande de faire est la stricte application des règles de l'art. »

Jean-Christophe Repon, à propos des travaux de rénovations énergétiques

Mais, actuellement, le delta entre l'investissement financier nécessaire et la réalité des aides n'incite pas les gens à s'engager dans la démarche de la rénovation énergétique. Ni les entreprises du bâtiment d'ailleurs. C'est pour cela que 2 % seulement de l'activité du bâtiment est aujourd'hui consacrée à la transition écologique. S'il y avait un contrôle *a posteriori* de l'ensemble du chantier de rénovation, comme il en existe pour les travaux d'isolation ou d'électricité, par exemple, et pas seulement ce label RGE [« Reconnu garant de l'environnement », destiné aux entreprises spécialisées dans la rénovation énergétique, NDLR], beaucoup plus d'entreprises s'engageraient sur ces travaux. Le gouvernement semble avoir

peur que des entreprises soi-disant incompétentes récupèrent le marché. »

Les petites entreprises et les artisans du bâtiment pâtissent encore d'une mauvaise réputation, y compris au plus haut niveau de l'État ?

« Sur les presque 600 000 petites entreprises qui existent actuellement en France, dans le secteur du bâtiment, une très grande majorité sont largement compétentes. Pour effectuer des travaux de rénovation énergétique, ce que l'on nous demande de faire est la stricte application des règles de l'art. On ne fabrique pas un réacteur nucléaire. On isole, on ventile et on change le mode d'énergie d'une maison. C'est la base de notre métier.

Je comprends que le gouvernement s'assure du bien-fondé des dépenses publiques, mais on a voulu créer un nouveau métier de la performance énergétique qui, pour nous, n'existe pas. La réalité des entreprises du bâtiment, c'est le petit plombier qui va changer une cuvette de toilettes à un endroit et une chaudière à un autre. Personne ne veut se spécialiser dans la rénovation énergétique et donc personne ne veut s'embêter à demander un label RGE pour être payé dans trois à six mois... Par contre, si on effectue le contrôle *a posteriori* de la bonne pose de la chaudière à granulés, alors là tout le monde sera d'accord pour venir l'installer. »

Le ministère de la Transition écologique s'est engagé à prendre un arbitrage sur vos propositions d'ici le début du mois d'octobre. Vous avez bon espoir d'être entendu ?

« Je n'ai, en réalité, qu'une seule chose à dire au gouvernement : si vous ne prenez pas ces mesures de bon sens – qui d'ailleurs ne sont pas des cadeaux à l'artisanat, mais la juste illustration d'une réalité économique – l'échec de la politique gouvernementale sur la transition écologique sera notre manque d'activité et pas l'inverse. Nous sommes là pour répondre aux commandes et à l'ambition de la France, mais si rien n'est fait dès à présent, on ne tiendra pas les objectifs fixés dans le cadre de la transition écologique. »

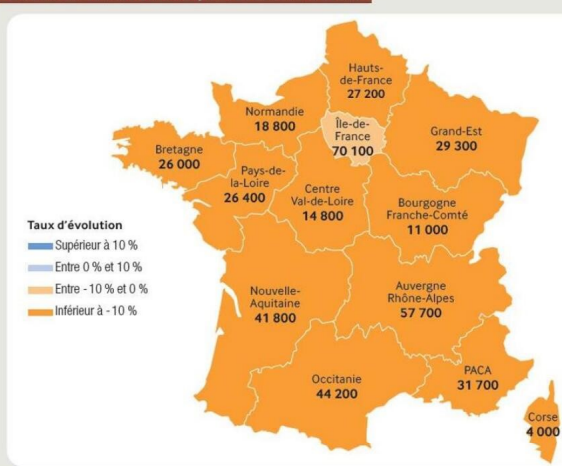
Propos recueillis par Boris IVANOFF



Jean-Christophe Repon a été réélu pour un deuxième mandat à la tête de la Capeb, en avril dernier. Pour cet ancien trois-quarts centre du Rugby club de Toulon, la réussite de la transition écologique est affaire de réglementations. Photo Capeb/Mikael LAFONTAN

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (JUN 2022 À MAI 2023)



Les permis de construire affichent un recul de 18 % au cours des 12 derniers mois (de juin 2022 à mai 2023) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 418 800 autorisations. Sources : Note de conjoncture Capeb

ENVIRONNEMENT

« Avec nous, vous volez sans carbone » : c'est faux !

La compagnie autrichienne Austrian Airlines a été condamnée pour publicité trompeuse, selon un jugement inédit publié lundi sur son compte Twitter. La firme autrichienne affichait sur tous ses supports un slogan considéré comme erroné : « Avec nous, vous volez sans émission carbone. » Cette décision, qui ne prévoit aucune sanction financière, a été rendue en juin, mais elle vient d'être rendue publique en vertu d'une obligation d'affichage.

MARCHÉS

L'immobilier en pleine crise en Allemagne

Envolée des taux d'intérêt, demande en chute libre, explosion du prix des matériaux... Les faillites d'entreprises ont doublé sur un an dans le secteur de la construction en Allemagne, stoppant net les chantiers. Le chancelier Olaf Scholz a invité lundi les professionnels de

Objectif 66 % de voitures électriques en 2030

Dans le cadre de la planification écologique présentée lundi, Emmanuel Macron a confirmé son ambition sur le développement du marché des véhicules électriques. Avec des voitures de préférence françaises. Est-ce vraiment réalisable ?

En 2035, seules les voitures hybrides, électriques ou à hydrogène pourront être vendues neuves dans les 27 pays de l'Union européenne. Mais d'ici là, la France souhaite accélérer l'usage de la voiture électrique et passer à deux tiers de véhicules à énergie propre en 2030.

C'est du moins l'ambition qu'Emmanuel Macron a annoncée dans le cadre de la planification écologique et qu'il a lancée dès dimanche soir sur le plateau de TF1 et Demos 2. Lors de son

gnole et moi je l'adore... mais bientôt elle sera électrique », a déclaré le président de la République. Les quelque 38,7 millions de véhicules actuellement en circulation sur le territoire représentent un peu plus de 15 % de l'émission de gaz à effet de serre de notre pays, selon l'Agence pour la transition écologique (Ademe).

15 % d'électriques aujourd'hui
Atteindre l'objectif de 66 % de voitures électriques en l'espace de sept ans paraît aujourd'hui difficilement réalisable. Au 1^{er} septembre 2023, elles représentaient 15 % des immatriculations de voitures neuves en France, selon la filière automobile et mobilité (PFA). La progression très importante de ces ventes depuis 2018 marque le pas depuis un an.

En l'espace de quatre ans, les voitures électriques sont en effet passées de 2 % à 15 % des immat-

MOBILITÉS

n'est plus que deux points. « Il y a un effet de plafond de verre par rapport à la production de véhicules électriques disponibles en France », explique Luc Chatel, président de la PFA. « Mais il y a aussi le prix [plus cher à l'achat qu'un véhicule thermique, NDLR] et le fait qu'en ville, ça reste toujours compliqué de recharger sa voiture électrique », affirme le patron de la filière automobile en France.

Le bonus écologique, confirmé la semaine dernière par le ministère de l'Économie, inciterait les automobilistes à franchir le pas. Une prime de 5 000 € à l'achat d'un véhicule électrique, et pouvant aller jusqu'à 7 000 € pour les ménages les plus modestes, fait baisser la note. Pour rappel, le prix catalogue (sans option) d'une Renault Zoé est de 27 000 €, et celui d'une Dacia Spring de 20 900 €. Mais à partir du 1^{er} octo-

environnemental » du véhicule. Autrement dit, une voiture produite ou même assemblée ailleurs qu'en Europe verra son bonus écologique considérablement réduit, voire totalement suspendu. Un score qui vise donc à privilégier la production automobile française, avec en ligne de mire la réindustrialisation nationale.

« Être compétitif face à l'Asie »
Reste à savoir si les lignes de production françaises sont en capacité d'augmenter leur capacité et de fournir aux automobilistes le nombre de véhicules souhaités par le gouvernement, soit environ 75 000 véhicules sur les 113 000 désormais immatriculés chaque année en France. « Côté industriels, la conversion des lignes de production en 100 % électrique est un faux problème. Cela fait des années que Renault ou Stellantis et les autres ont investi dans la

ennes pour commencer à le faire. Le vrai problème est de réussir à être compétitif face à l'Asie ou, plutôt, de faire en sorte que ce continent cesse de pratiquer une politique commerciale que l'on pourrait qualifier de déloyale », commente Luc Chatel.

Et au chapitre de la lutte contre l'écrasante concurrence asiatique – la Dacia Spring construite et assemblée en Chine a détrôné la Renault Zoé sur le podium des voitures électriques les plus vendues en France – le bonus écologique conditionné à l'impact écologique du véhicule serait une solution parmi d'autres. « Alors que le maintien d'un niveau soutenu de bonus est indispensable pour relever le défi de l'électrique, qui comprendrait que les finances publiques soutiennent l'achat de véhicules produits dans des conditions environnementales con-